



REPUBLIQUE DU SENEGAL
Ministère des Infrastructures, des Transports
Terrestres et du Désenclavement

Groupe de la Banque Africaine de Développement



(Agence des Travaux et de Gestion des Routes)

Avis d'Appel d'Offres – Cas sans pré qualification AGEROUTE SENEGAL

Avis d'appel d'offres national pour l'acquisition d'unités de transformation des produits (UTP) en deux (02) lots. Dossier n° D/1501/F

1. Cet Avis d'appel d'offres fait suite à l'Avis Général de Passation des Marchés paru dans le journal quotidien « L'AS » du 17 Décembre 2020.
2. AGEROUTE Sénégal agissant au nom et pour le compte du Ministère des Infrastructures, des Transports Terrestres et du Désenclavement, comme maître d'ouvrage délégué, a obtenu des fonds de la Banque Africaine de Développement (BAD) afin de financer le Premier Programme de Modernisation des Villes du Sénégal (PROMOVILLES 1). a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du Marché relatif à **l'acquisition d'unités de transformation de produits (UTP)** par appel d'offres ouvert.
3. AGEROUTE Sénégal sollicite des offres sous pli fermé de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour l'acquisition d'unités de transformation de produits (UTP).
4. Les lots seront attribués comme suit :
 - Lot 1 : Acquisition d'équipements et de matériels pour unités de transformation de fruits, légumes et céréales et de restauration ;
 - Lot 2 : Acquisition d'équipements pour unités de transformation de produits halieutiques ;

Les prestations comprennent la fourniture, le floquage, la livraison, l'installation, le montage et la pose des équipements et matériels objet des lots ci-dessus indiqués.

5. La passation du Marché sera conduite par Appel d'offres ouvert tel que défini dans le Code des Marchés publics, et ouvert à tous les candidats éligibles.

6. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de l'Agence des Travaux et de Gestion des Routes (AGERROUTE) Sénégal du Lundi au Vendredi de 08 heures à 17 heures 00 minutes (heures locales) à compter du **16 juin 2021** ou prendre connaissance des documents d'Appel d'offres à l'adresse mentionnée ci-après :

Secrétariat de la Cellule de passation des marchés

Agence des Travaux et de Gestion des Routes (AGERROUTE)

Sise à la Rue David Diop x Rue F, Fann Résidence – Dakar

Téléphone : +221 33 869 07 51

Fax +221 33 864 63 50

Courriel : ageroute@ageroute.sn ou rndour@ageroute.sn adiokhane@ageroute.sn

Un exemplaire du DAO sera disponible sur place pour consultation.

7. Les exigences en matière de qualification sont :

- Fournir les états financiers des trois dernières années (2017, 2018, 2019) certifiés par un expert agréé par l'ONECCA ou un organisme assimilé ;
- Avoir réalisé au moins un (01) marché similaire au cours des trois dernières années (2018, 2019, 2020). L'attestation de service fait délivrée par le client est requise ;
- Apporter la preuve de l'existence de moyens logistiques (véhicules de distribution en propriété ou en location) nécessaires à l'acheminement et à la distribution des fournitures dans les lieux de livraison indiqués.

Une marge de préférence applicable à certaines fournitures fabriquées dans les Etats membres de l'UEMOA sera octroyée aux candidats éligibles. Voir le document d'Appel d'offres pour les informations détaillées.

8. Les candidats intéressés peuvent obtenir un Dossier d'Appel d'Offres complet en formulant une demande écrite à l'adresse mentionnée ci-dessus contre un paiement non remboursable de Cinquante Mille (**50 000**) F CFA par versement au compte n° **SN153 01301 301090002540** ouvert au nom de l'AGERROUTE SENEGAL auprès de la banque UBA sise à la route des Almadies à Dakar.

9. Les offres devront être soumises à l'adresse ci-dessus au plus tard **le 22 juillet 2021 à 11h 30 mn**. Les offres soumises après la date et heure limite de dépôt des offres, ne seront pas acceptées. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des candidats présents à l'adresse sus-mentionnée le **le 22 juillet 2021 à 11h 30 mn**.

Et comprendre une garantie de soumission émanant d'un organisme financier agréé par le Ministre en charge des Finances d'un montant de :

- Lot 1 : sept millions (7 000 000) F CFA ;
- Lot 2 : quatre millions cinq cent mille (4 500 000) F CFA ;

La garantie de soumission doit être valable 28 jours à compter de l'expiration de la durée de validité des offres.

Les offres demeureront valides pendant une durée de **quatre vingt dix (90) jours** à compter de la date limite de soumission.

LE DIRECTEUR GENERAL
Ibrahima NDIAYE